

COVID-19: UNE PANDÉMIE AFRICAINE



FÉLIX ATCHADÉ*

En Afrique subsaharienne, plus de dix-huit mois après le début de la pandémie de la maladie à SRAS-COV2, la catastrophe épidémique et ses conséquences démographiques annoncée comme inéluctable par les cassandres n'est pas advenue. L'expression épidémiologique de la pandémie a été, jusqu'à présent, moins accentuée en Afrique qu'en Europe ou en Amérique du Nord à titre d'exemple. Il n'y a pas encore de consensus scientifique sur les raisons de cet état de fait et de nombreuses explications sont avancées : démographiques (jeunesse de la population), météorologiques et/ou climatiques (chaleur, humidité, etc.), virologique (c'est un virus à enveloppe, par conséquent fragile sous les tropiques), de santé publique (mise en place précoce du dépistage, distanciation sociale, expérience de gestion des épidémies, etc.) et économiques (une moindre intégration à la mondialisation), etc. Ces explications de bon sens relèvent pour le moment d'extrapolations. Il manque des données empiriques pour les confirmer ou les infirmer. Il n'est pas établi que cette conjoncture perdure parce que la situation sanitaire n'est pas uniforme dans la région et l'expression épidémique de la maladie est extrêmement mouvante. Ces derniers mois, le constat de vagues de plus en plus éprouvantes pour les systèmes de santé oblige à la vigilance. Si la catastrophe épidémique n'a pas touché le continent, il y a un effet Covid-19 dont les manifestations économiques, politiques et sociales ébranlent les sociétés et les États africains.

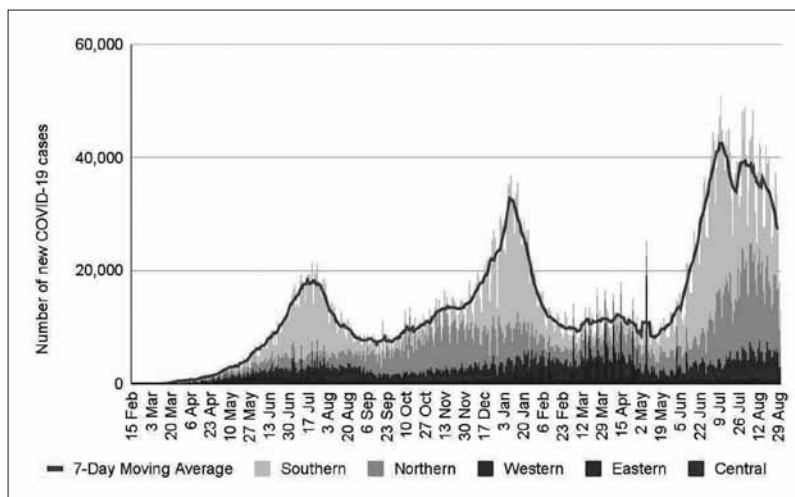
* MÉDECIN ET SPÉCIALISTE DE SANTÉ PUBLIQUE ET D'ÉTHIQUE MÉDICALE.

Une expression épidémiologique spécifique

Au 31 août 2021, un total de 5 442 398 cas de Covid-19 et 132 908 décès ont été signalés dans les 49 États d'Afrique subsaharienne par le Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies de l'Union africaine (Africa CDC). Le taux de létalité (TdL) ou létalité c'est-à-dire la proportion de décès liés à la maladie est 2,44. Cela représente 3,6 % de tous les cas et 4,3 % de tous les décès signalés dans le monde. Près de la moitié des pays de la région signalent des TdL supérieurs à la moyenne mondiale. Depuis le début de la pandémie, la quasi-totalité des pays a connu au moins deux vagues, plus du tiers a connu une troisième vague et quatre pays (Bénin, Kenya, Ile Maurice, Somalie) ont connu une quatrième vague de cas de Covid-19¹.

Figure 1 : Tendence des nouveaux cas de Covid-19 signalés par jour par région de l'Union africaine (Afrique subsaharienne et Afrique du Nord) du 15 février 2020 au 31 août 2021

106



Source: Africa CDC.

¹ Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies de l'Union africaine (Africa CDC). Bulletin d'information n° 85: sur la pandémie de la maladie à Coronavirus (Covid-19): 31 août 2021.

On peut voir à partir de cette figure que le continent en est à sa troisième vague. Chaque nouvelle vague est marquée par une escalade de nombre de cas et de décès. Les variants alpha ou anglais, bêta ou sudafricain, delta ou indien et/ou gamma ou brésilien sont signalés avec une fréquence plus ou moins variable dans la région. Il convient, cependant d'être prudent dans l'appréciation des statistiques. Malheureusement, plus que partout dans le monde, le nombre de tests de dépistage de la Covid-19 effectués reste peu élevé malgré les importants efforts déployés. Au Sénégal, le directeur du Centre des opérations d'urgence sanitaire (COUS) a reconnu publiquement que les statistiques journalières publiées ne reflètent pas la réalité. Le nombre de décès quotidiens déclarés est sous-estimé, car les décès hors des structures hospitalières ne sont pas comptabilisés². De même, la capacité quotidienne de tests est inférieure à une dizaine de milliers³. Une autre source de difficultés, la recherche des variants dans certains pays ne se fait pas malgré les appuis techniques de l'Africa CDC et du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

107

Une mobilisation précoce

Dès le premier trimestre de l'année, soit quelques semaines après le début de la pandémie, les pays africains, à de notables exceptions près, ont pris les mesures les plus hardies pour contrer la maladie. En Afrique du Sud, « l'état de catastrophe » était déclaré et un confinement strict mis en place. Au Sénégal, le couvre-feu, les limitations strictes de déplacements sur le territoire et la fermeture des établissements scolaires et universitaires étaient annoncés par le président de la République au cours d'une adresse à la nation. Dans les premiers moments de la pandémie, les réactions des gouvernants ont paru, à certains observateurs et à des franges importantes des populations, disproportionnées par rapport à la menace. Les images d'hôpitaux italiens débordés où les patients sont intubés dans les couloirs ou les propos de professionnels de la santé en France, haut lieu de tourisme médical des élites des pays

² <<https://www.senepius.com/opinions/senegal-une-gestion-sanitaire-problematique>>.

³ <<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210718-covid-19-afrique-senegal-contaminations-tests-pasteur-diatropix-unitaid>>.

africains francophones, soulignant le manque de moyens pour faire face à l'afflux de patients infectés ont incité les pouvoirs publics à prendre les mesures les plus radicales pour faire face au risque. Il y a eu une demande de protection face au risque qui était en mondiovision. Cette demande s'exprimait dès la mi-février dans divers pays du continent.

En Tanzanie, l'attitude des autorités a été différente. Au début de la pandémie, les pouvoirs publics ont mis en place les mesures préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Assez rapidement, face à la détérioration de la situation économique le chef de l'État John Magufuli, décédé en mars 2021, a changé de discours et de stratégie. Toutes les mesures de contrôle sanitaire liées à la maladie de Covid-19 ont été rapportées : les frontières ouvertes aux touristes. Après trois jours de prières, le président Magufuli décrétait que Dieu avait délivré le pays de la maladie. Dans les semaines qui ont suivi, il n'a pas cessé de tourner en dérision le discours scientifique sur la maladie. Prétendant que les tests sont tellement peu fiables qu'une papaye, une caille et une chèvre ont été positives. D'avril 2020 à juin 2021, les autorités sanitaires n'ont fourni aucune statistique sur la maladie. Même quand les élites et de hauts dirigeants du régime sont morts de la Covid-19, officiellement ils ont été victimes de « pneumonies ».

La vaccination, son apartheid et sa contestation

Au 5 septembre 2021, à l'exception de l'Érythrée et du Burundi tous les pays d'Afrique subsaharienne ont lancé des campagnes de vaccination contre la Covid-19. La stratégie vaccinale consiste à cibler les populations prioritaires. Selon les chiffres de l'Africa CDC qui agrège les données de l'ensemble de pays membres de l'Union africaine, 108,9 millions de doses ont été administrées, soit une couverture de 4,1 % de la population continentale. Parmi les doses administrées, 67,5 millions ont été pour la première dose et 38,4 millions pour la deuxième dose. La proportion de la population entièrement vaccinée est de 2,93 %. En Afrique subsaharienne, l'Afrique du Sud avec 24,30 % de sa population totalement vaccinée vient en première position. Ces chiffres sont sans mesure avec la couverture vaccinale en Europe et en Amérique du Nord. Alors qu'à l'échelle mondiale 140 pays ont vacciné au moins 10 % de leur population, en Afrique subsaharienne, seule une dizaine de pays

ont pu atteindre cet objectif, en raison des inégalités choquantes d'accès aux vaccins. Certains n'hésitent pas à parler d'apartheid vaccinal tant la répartition mondiale des vaccins est inégale et fait la part belle aux pays riches. Au rythme où vont les campagnes de vaccination, l'objectif d'atteindre une couverture de 60 % de la population d'ici à juin 2022, grâce au dispositif Covax⁴ dirigé par l'OMS et The African Vaccine Acquisition Trust (AVAT)⁵ piloté par l'Union africaine paraît compromis. L'interdiction d'exportation des vaccins anti-Covid-19 par l'Inde en mars 2018 en réponse à une recrudescence des cas de Covid-19 a entraîné une rupture de stock de vaccins dans plusieurs pays africains montrant du coup la vulnérabilité de l'initiative Covax.

La vaccination contre la maladie de Covid-19 est confrontée en Afrique subsaharienne à des défis structurels en lien avec la chaîne d'approvisionnement, la logistique ou la fabrication. Mais il est un défi qui a pris corps au cours de la pandémie et que l'on peut considérer comme sans précédent dans l'histoire sanitaire de nombre de pays de la région : la défiance envers le vaccin. Les discours antivaccins trouvent place sur les réseaux sociaux et aussi dans les médias à des heures de grandes écoutes et ne sont pas seulement l'apanage de quelques marginaux. Ce phénomène a été signalé dans plusieurs pays africains et a diverses explications⁶. Il y a la méfiance du public à l'égard de la réponse du gouvernement à la Covid-19 ; le manque d'implication de la communauté dans la prise de décision sur les questions de santé ; l'absence de volonté politique de lutter contre la désinformation sur la Covid-19 dans les médias sociaux et traditionnels. La médecine a longtemps été présentée comme le côté noble de la colonisation, mais elle a été aussi et surtout un instrument de domination et parfois de coercition. Enfin, les mémoires sont pleines des souvenirs douloureux, comme celui du « Docteur la mort », Wouter Basson, qui a sévi en Afrique

⁴ Covax est une initiative ayant pour but d'assurer un accès équitable à la vaccination contre la Covid-19 dans 200 pays. Elle a été lancée à la fin d'avril 2020 par l'OMS, la Commission européenne, la France et la Fondation Bill et Melinda Gates.

⁵ « The African Vaccine Acquisition Trust » (AVAT) est un dispositif basé sur l'achat groupé de vaccins par l'Union africaine.

⁶ Otu, A., Osifo-Dawodu, E., Atuhebwe, P., Agogo, E., & Ebenso, B. (2021). Beyond vaccine hesitancy : time for Africa to expand vaccine manufacturing capacity amidst growing Covid-19 vaccine nationalism. *The Lancet. Microbe*.

du Sud du temps de l'apartheid. Le scandale de la Lomidine⁷, supposé remède miracle contre la maladie du sommeil qui sera responsable de nombreuses morts et dont l'arrêt de l'utilisation n'a été obtenu qu'au prix d'émeutes. L'essai clinique sauvage de la trovafloxacin (Trovan) par le géant pharmaceutique Pfizer au Nigeria en 1996.

Des personnalités de tout premier plan comme le chef de l'État congolais et président en exercice de l'Union africaine, Félix Tshisekedi ne sont pas les dernières émettre des doutes sur les vaccins anti-Covid-19. Le 19 avril 2021, il a brillé par son absence inattendue et non expliquée à la cérémonie de lancement de la campagne de vaccination au Congo. Quelques semaines plus tard, à Goma à l'est du pays, il a déclaré : « J'ai bien fait de ne pas me faire vacciner. »⁸ Des propos que son chargé de la communication a tenté d'atténuer sur les antennes de Radio France internationale (RFI) : « ... le président a dit, personnellement que lui avait des doutes sur ce vaccin. Et sur le plan personnel, il attendrait que – et ça va se faire de manière imminente – l'arrivée en RDC d'autres lots de vaccins. À ce moment-là, quand il y aura une panoplie plus large, il se fera vacciner. Le vaccin, ce n'est pas une obligation légale, c'est une recommandation, chacun est libre de se faire vacciner ou pas. »⁹

Il n'y a qu'une infime quantité (1 %) des vaccins administrés en Afrique qui est produite sur place. Les fabricants en question sont basés dans cinq pays : L'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie. La pandémie fait bouger les lignes, en avril 2021, les dirigeants africains se sont engagés dans un plan ambitieux de construction d'usines et de soutien à la recherche et au développement afin de faire passer la part des vaccins fabriqués en Afrique à 60 % d'ici 2040. L'Africa CDC prévoit de créer cinq

⁷ Lachenal, Guillaume, *Le Médicament qui devait sauver l'Afrique : un scandale pharmaceutique aux colonies*, La Découverte, 2014.

⁸ Marie-France Cros RDC : Tshisekedi promet « des produits anti-COVID » congolais à Berlin, *La Libre Afrique* (consulté le 8 septembre 2021) : <<https://afrique.lalibre.be/63333/rdc-tshisekedi-promeut-des-produits-anti-covid-congolais-a-berlin/>>.

⁹ RDC : l'entourage de Félix Tshisekedi clarifie son refus de se faire vacciner contre le Covid-19 : <<https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210704-rdc-l-entourage-de-f%C3%A9lix-tshisekedi-clarifie-son-refus-de-se-faire-vacciner-contre-le-covid-19>>.

nouveaux centres de fabrication de vaccins à travers l'Afrique et la Banque africaine de développement s'est engagée à financer au moins deux plateformes technologiques d'une valeur de 400 millions de dollars pour la production de vaccins¹⁰.

Une importante société pharmaceutique égyptienne a signé un accord pour fabriquer plus de 40 millions de doses du vaccin Sputnik V par an au Caire. Les Seychelles ont également enregistré le vaccin Sputnik V dans le cadre d'une autorisation d'utilisation d'urgence.

De la crise sanitaire à la catastrophe économique

En Afrique subsaharienne, si la pandémie à Covid-19 n'a pas eu un impact épidémiologique comparable à celui qu'a connu l'Europe ou de l'Amérique du Nord, ses conséquences économiques sont catastrophiques. Selon les estimations de la Banque mondiale, l'activité économique s'est contractée (-2,6 % en 2020). La pandémie a plongé la région dans sa première récession depuis plus de 30 ans. Le PIB par tête a connu une baisse plus marquée en raison de la croissance démographique (-4,7 %)¹¹. La pauvreté, mesurée par le seuil international de pauvreté, a augmenté en 2020 pour la première fois depuis 1998. On compte 26 à 40 millions de personnes pauvres supplémentaires. La Banque mondiale rapporte que « les femmes et les jeunes ont souffert de façon disproportionnée du manque d'opportunités et d'un accès inégal aux filets sociaux de sécurité. »¹² Des millions d'emplois ont été détruits dans le secteur informel qui occupe plus de 80 % des actifs dans la majorité des pays.

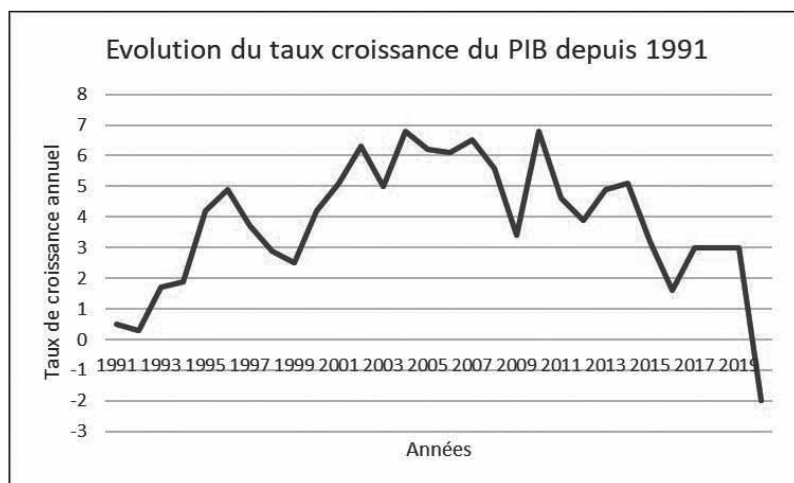
Les raisons de cette récession peuvent être sériées en trois. La première cause identifiée est la chute du cours des matières premières extractives qui procurent à plus de la moitié des pays de la région une bonne part de leurs recettes d'exportations et

111

¹⁰ Otu, A., Osifo-Dawodu, E., Atuhebwe, P., Agogo, E., & Ebenso, B. (2021). Beyond vaccine hesitancy : time for Africa to expand vaccine manufacturing capacity amidst growing COVID-19 vaccine nationalism. *The Lancet. Microbe*.

¹¹ Agence française de développement (AFD), *L'Économie africaine 2021*, La Découverte, 2021.

¹² Banque Mondiale, *Rapport 2020 sur la pauvreté et la prospérité partagée*, 2021. <<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/34496/211602ovFR.pdf>>.

La première récession du **xxi**^e siècle

Source des données: Fonds monétaire international (FMI).

112

budgetaires. Les pays pétroliers (Nigeria, Angola, Gabon, etc.) dont les difficultés ont commencé dès la fin 2019 avec la baisse du cours du pétrole consécutive à l'échec des négociations entre l'Arabie saoudite et la Russie ont vécu depuis le début de la pandémie de grandes difficultés. Durant l'année 2020, à titre d'exemple, le cours de l'or noir a atteint à la baisse un niveau inégalé depuis 2004. Les répercussions pour les pays tels que le Nigeria, le Gabon, la Guinée Équatoriale ou l'Angola dont les exportations de pétrole procurent plus des trois quarts des recettes budgétaires ont été importantes. Dans le sillage l'effondrement des cours du pétrole, ceux de certains métaux comme (aluminium, étain, zinc et plomb) ont connu le même sort. À la baisse des cours de ces ressources minérales, il faut associer la diminution des volumes exportés en rapport avec la baisse de la demande mondiale.

La deuxième cause est liée aux restrictions à la circulation des biens et des personnes (fermeture des frontières) pour éviter la propagation du virus qui a entraîné des conséquences importantes sur les recettes en devises et sur l'approvisionnement des pays. Le tourisme et le transport ont été les secteurs les plus touchés par la suspension des vols à destination de l'Afrique. Il est à noter également que la diminution des transferts des migrants (-20 %) qui

représentent 4 % du PIB du continent a entraîné des répercussions sur les recettes en devises.

La troisième explication de cette récession est liée aux mesures de confinement prises dans certains pays notamment en Afrique du Sud, la deuxième économie du continent. Dans le reste de région, les mesures telles que la fermeture des écoles, de couvre-feux et d'interdictions de rassemblements qui ont été prises ont eu un impact important sur l'activité productive et portée de rude coup au secteur de l'économie dite informelle. En l'absence de mécanismes de sécurité sociale dans beaucoup de pays la consommation des ménages a fortement baissé.

Effondrement des finances publiques et crise de la dette

Les mesures prises pour lutter contre la propagation du virus (confinements, couvre-feux, interdictions de rassemblements, etc.) ont contraint les États, notamment les plus riches, à augmenter la dépense publique en accordant des aides aux entreprises et en soutenant la consommation des ménages. Les mesures budgétaires découlant de ces initiatives ont représenté 2,5 % du PIB de la région¹³. Mais la majorité des pays subsahariens, comme on pouvait s'y attendre, a rencontré des difficultés à mettre en place ces politiques contracycliques. À l'augmentation des dépenses publiques qui a touché tous les pays s'est ajoutée une diminution importante des recettes budgétaires. Dans le même temps, le continent a connu d'importantes sorties de capitaux (4 milliards de dollars). L'Afrique du Sud a été particulièrement touchée par ce phénomène. La dégradation des finances publiques a eu pour conséquence une augmentation des ratios d'endettement des pays africains. Cela a contraint les Institutions financières internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international) à revoir leurs cadres d'analyses de viabilité de la dette pour le Kenya et le Rwanda par exemple. En ce qui concerne la dette, à la vérité on se doit de dire que la pandémie de Covid-19 est le catalyseur, au sens chimique du terme, de la crise qu'elle connaît plutôt que sa cause. Elle était attendue et comme toujours dans la finance,

113

¹³ Agence française de développement (AFD), *L'Économie africaine 2021*, La Découverte, 2021.

elle était anticipée par certains acteurs. En 2018, le Mozambique avait fait défaut dans le paiement de ses échéances. Au cours de la décennie précédente, de nombreux pays africains se sont lancés dans un endettement inconsidéré en faisant largement appel aux marchés financiers au détriment des prêts concessionnels des IFI. Face aux difficultés induites par la pandémie, les ministres des Finances et les banques centrales du G20 ont décidé le 15 avril 2020 de suspendre le remboursement de la dette de 76 pays à travers le monde, dont 40 en Afrique. Ainsi, les paiements qui devaient s'opérer en 2020 ont été reportés à 2022 et échelonnés sur trois ans. Ce geste a libéré 20 milliards de dollars de liquidités. Ce moratoire n'a concerné qu'une partie de la dette publique – 20 milliards sur les 32 que ces pays doivent rembourser tous les ans, aussi bien à des États qu'à des institutions internationales. Le 17 juin 2020, lors du Sommet Chine-Afrique sur la solidarité contre la Covid-19, le président chinois Xi Jinping a déclaré que la Chine va annuler les prêts sans intérêt qui arrivent à échéance d'ici la fin de 2020. Il a également exhorté les institutions financières chinoises à tenir des « consultations amicales » avec les nations africaines « pour mettre au point des arrangements pour des prêts commerciaux avec des garanties souveraines ». Plusieurs mois plus tard, le mardi 18 mai 2021 s'est tenu à Paris, le « Sommet pour la relance des économies africaines ». Emmanuel Macron avait réuni à cet effet une vingtaine de chefs d'État africains pour trouver des solutions de sortie de la crise liée à la Covid-19. Le Sommet n'a pas répondu aux attentes. Alors qu'il était espéré la somme de 100 milliards de dollars par l'entremise de l'émission de Droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI, il faudra se satisfaire du tiers de cette somme (33 milliards de dollars). La pandémie à Covid-19 a rendu insoutenable pour les pays africains le fardeau de cette dette et donné une preuve supplémentaire des inégalités mondiales des termes de l'échange, de bases de productions et d'exportations trop étroites, de la vulnérabilité aux chocs exogènes (y compris aux fluctuations des flux de capitaux) des pays africains.

L'impact macroéconomique de la Covid-19 n'a pas été partout le même sur le continent. Les régions, les pays ont été touchés de manière variable. Ainsi, en Afrique australe la récession a été marquée plus que partout ailleurs. L'insertion privilégiée dans l'économie mondiale de la puissance économique régionale, l'Afrique du Sud, est la clé de compréhension. Les autres puissances

économiques telles que le Nigeria et l'Angola qui sont de gros exportateurs de pétrole ont pâti de la baisse des cours et de la demande mondiale. Les pays exportateurs de produits agricoles, comme la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie et le Kenya, ont été touchés par l'effondrement de la demande et la perturbation des circuits d'approvisionnements. La réduction des voyages internationaux entraînée par la pandémie a porté un dur coup aux pays fortement tributaires des voyages et du tourisme. Au Sahel, l'impact de la crise a été relativement contenu en raison de la moindre intégration au marché mondial, mais aussi grâce à la montée des cours de l'or dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger et Sénégal sont exportateurs. L'or, valeur refuge en cas de crise, a vu son cours afficher une hausse de 30 % durant l'année 2020. C'est à se demander si l'exacerbation de la violence dans la région au cours des derniers mois n'est pas liée aux rivalités pour le contrôle des mines.

Toute crise a un effet d'aubaine pour l'autoritarisme

L'autoritarisme n'a pas attendu la pandémie de Covid-19 pour éclore et se disséminer dans le continent. Depuis plus d'une décennie, la promesse de « renouveau démocratique » des Conférences nationales¹⁴ du début des années 1990 est un lointain souvenir. Dans bon nombre de pays, les satrapes ont le vent en poupe. Ils ont pour eux la force, l'instrumentalisation du droit et de la justice et la protection diplomatique au nom de la « lutte contre le terrorisme ». La pandémie a été l'occasion de tours de vis supplémentaires dans les restrictions des libertés individuelles et privées. À de rares exceptions près, les autorités des pays africains ont été extrêmement réactives dès que la pandémie a été déclarée en Europe. De l'Afrique du Sud au Rwanda en passant par le Kenya, l'Ouganda, le Sénégal ou encore le Nigeria, qui a ordonné le confinement des populations d'Abuja et Lagos soient plus de 15 millions, dès le 30 mars 2020. Ces mesures ont consisté à la fermeture des écoles, la restriction de circulation des populations et la limitation des heures d'ouverture des bars et des restaurants voire leurs fermetures. Le concept français « d'état d'urgence

115

¹⁴ Les Conférences nationales désignent, en Afrique francophone, une période de transition démocratique ayant pris place dans les années 1990, et s'étant déroulée sous forme de conférences dans plusieurs anciennes colonies françaises et belges.

sanitaire », notamment les deux premiers termes qui le composent, a eu beaucoup de succès auprès de nombreux gouvernants. En Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara en même temps qu'il libérait des prisonniers de droit commun pour désengorger les lieux de détention recherchait avec zèle le moindre prétexte pour y envoyer les dirigeants des partis d'opposition. Dans le silence assourdissant de la « communauté internationale », il s'est octroyé un troisième mandat illégal et illégitime à l'issue d'un processus électoral marqué par une répression meurtrière (85 morts et 484 blessés)¹⁵. Ignorant les appels de ses opposants et de larges pans de la société civile à s'en tenir aux dispositions constitutionnelles, le chef de l'État ivoirien a instrumentalisé l'institution judiciaire pour atteindre ses objectifs politiques. Il a poussé son avantage en suscitant des caricatures de procès de Moscou pour éliminer de la course à la présidentielle ses adversaires et contraindre en sus certains d'entre eux à l'exil.

Au Sénégal, le président Macky Sall qui constitutionnellement a de très larges pouvoirs a fait adopter une loi d'habilitation qui a mis en congé l'Assemblée nationale. Il s'est donné les pleins pouvoirs qu'il a de fait puisqu'au parlement les membres de la majorité disent qu'ils « sont des députés du président de la République ». En Guinée, le président Alpha Condé a d'abord fait comme si la maladie n'existait pas. Le temps de faire adopter par référendum une nouvelle constitution lui permettant de briguer un troisième mandat, la lutte contre la pandémie devint ensuite une priorité nationale. Au nom des impératifs de santé publique, les manifestations de protestations de l'opposition étaient interdites et réprimées. En Ouganda, le gouvernement a pris dès le mois de mars 2020 des mesures proactives pour juguler la propagation du virus dans le pays. Mais au cours de la campagne électorale pour les scrutins présidentiel et législatif du 14 janvier 2021, le parti au pouvoir s'est affranchi de toutes les mesures édictées pour lutter contre la maladie. Alors qu'il s'octroyait toutes les libertés avec les règles, les forces de l'ordre prenaient prétexte de la non-observation des mesures barrières pour disperser les rassemblements de l'opposition qui, en prévention des mesures arbitraires, s'évertuait à respecter scrupuleusement les protocoles mis en place.

¹⁵ <https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/cote-d-ivoire-85-morts-lies-a-l-election-depuis-aout_2138442.html> (consulté le 14 septembre 2021).

Conclusion

En Afrique, la pandémie à Covid-19 sans prendre des proportions dramatiques du point de vue épidémiologique n'en demeure pas moins inquiétante. La vague du dernier trimestre de 2020 et du début de cette année et celle liée au variant delta du début du deuxième semestre 2021 ont montré que la vigilance s'impose. Au-delà de la dynamique épidémique, la Covid-19 est l'accélérateur, au sens chimique du terme, de toutes les crises en Afrique. Il faut qu'il y ait un avant et un après, une césure qui doit permettre de revoir de fond en comble le mode de développement de l'Afrique et sa place dans le monde. Ce changement de paradigme doit être une rupture radicale d'avec les politiques néolibérales inspirées du consensus de Washington. Que ces politiques aient pour nom ajustement structurel, stratégie de croissance accélérée, initiative PPTE (Pays pauvres très endettés), Document stratégique de réduction contre la pauvreté (DSRP), etc., elles ont en commun d'être fondées sur le postulat que les forces du marché sont les mieux à même de favoriser la croissance économique qui elle-même est confondue avec le développement. Par leur incapacité à enrayer le choc économique causé par la pandémie, ces politiques ont montré leurs limites. Il est nécessaire de prendre le contre-pied de cette idéologie et remettre au centre de l'action politique comme fin en soi le développement de l'humain. Ce changement de paradigme ne peut s'envisager que dans le cadre d'un État social qui tient la promesse d'assurer à chacun les conditions de sa dignité, quels que soient les aléas de la vie.

Résumé :

En Afrique subsaharienne, plus d'un an après le début de la pandémie à Covid-19, la catastrophe épidémique annoncée n'est pas advenue. Mais chaque nouvelle vague de la pandémie est plus grave que la précédente en matière de nombre de cas et de mortalité. Cependant, les conséquences socioéconomiques et politiques sont désastreuses. La croissance économique est en berne, les recettes fiscales se sont effondrées pendant que le stock de la dette s'envole et le chômage s'étend. Alors que des vaccins sont désormais disponibles, les pays africains peinent à en avoir à cause des stratégies d'approvisionnement des pays riches et des diverses manœuvres de l'industrie pharmaceutique pour ne pas augmenter les capacités productives.

